



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
TENUE LE JEUDI 16 JUIN À 9 H
AU 300, RUE PARENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel Gagnon, président
Jacques Bouchard, conseiller
Simon Vincent, greffier adjoint par intérim

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Fernand Boudreault, directeur général
Michel Therrien, directeur général adjoint – Service du développement
économique, relation avec le milieu et vie communautaire

ITEM 1.1
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Marc Bourcier étant absent, monsieur Michel Gagnon ouvre la séance du comité exécutif.

NOTE AUX MINUTES

POINT 1.1.1

ABSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC BOURCIER

Monsieur le maire Marc Bourcier est absent de la séance.

CE-13403/22-06-16

ITEM 1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

CE-13404/22-06-16

ITEM 1.3

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU 9 JUIN 2022

ATTENDU QUE les membres du comité exécutif ont reçu, le 10 juin 2022, une copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 9 juin 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 9 juin 2022 soit approuvé.

CE-13405/22-06-16

POINT 6.1

ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR
2022-2023 ET 2024 EN OPTION – 2022-BS-004

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a procédé à un appel d'offres public pour l'achat de fournitures de bureau pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, avec possibilité d'une (1) année optionnelle jusqu'au 30 juin 2024;

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a procédé à l'ouverture, le 10 mai 2022, des soumissions reçues :

Nom du soumissionnaire	Conforme	Montant annuel (taxes incluses)	Montant total de l'année d'option (taxes incluses)	Montant total incluant l'année d'option (taxes incluses)
Fournitures de bureau Denis inc.	Oui	54 014,73 \$	54 014,73 \$	108 029,46 \$
Équipement de bureau Robert Légaré ltée	Oui	65 006,35 \$	65 006,35 \$	130 012,70 \$

ATTENDU QUE l'estimation des coûts, préparée par la Division des achats et de la gestion de l'inventaire, avant la période d'appel d'offres, est d'environ 106 712,36 \$, incluant les taxes.

ATTENDU le rapport de conformité des soumissions préparé par la Division des achats et gestion de l'inventaire;

ATTENDU la recommandation de monsieur Pierre Julien, chef de la Division des achats et de la gestion de l'inventaire, et madame Lison Lefebvre, directrice du Service des finances et trésorière;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

- 1.- Conformément à son règlement de gestion contractuelle, la Ville autorise l'achat de fournitures de bureau pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 (option du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024) auprès de « Fournitures de bureau Denis inc. », pour un montant ne pouvant excéder la somme de 54 014,73 \$, incluant les taxes.
- 2.- Le contrat s'échelonnera du 1^{er} juillet 2022 jusqu'au 30 juin 2023.
- 3.- La Ville pourra, 30 jours avant l'expiration du contrat, se prévaloir de l'option, soit de reconduire pour une année supplémentaire, du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

- 4.- La présente résolution ainsi que le devis et la soumission forment le contrat.
- 5.- Le directeur du Service, ou le responsable du dossier, soit autorisé à signer les documents afférents audit contrat, le cas échéant.

CE-13406/22-06-16

POINT 6.2

ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT DE TROIS (3) VÉHICULES BANALISÉS – CENTRE D’ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) – SERVICE DE POLICE

ATTENDU QUE l’article 573.3.2 de la *Loi sur les cités et les villes* permet à toute municipalité de se procurer tout bien, meuble ou tout service auprès du Centre d’acquisitions gouvernementales (CAG) ou par l’entremise de celui-ci ;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme désire acquérir, pour usage par le Service de police, trois (3) véhicules banalisés auprès du CAG;

ATTENDU QUE les véhicules correspondant aux besoins requis s’avèrent être des marques et modèles suivants :

- Ford Escape VHR SE DGA-313 (2); couleur gris, noir ou argent;
- Kia Carnival LX DGA-212 (1); couleur gris, noir ou argent.

ATTENDU QUE les fournisseurs sont :

- Ford du Canada
- KIA Canada

ATTENDU la recommandation de messieurs Philippe Roques, chef de la Division du soutien administratif et des affaires policières, et Danny W. Paterson, directeur général adjoint – sécurité publique et services institutionnels, datée du 27 avril 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et résolu à l’unanimité du conseil que :

- 1.- La Ville acquiert, dans le cadre des contrats d’achats regroupés octroyés par le Centre d’acquisitions gouvernementales (CAG), les véhicules suivants, et aux montants ci-après :

Modèle	Quantité	Fournisseur	Prix (taxes incluses)
Ford Escape VHR SE DGA-313	2	Ford du Canada	82 499,16 \$
Kia Carnival LX DGA-212	1	KIA du Canada	38 820,16 \$

- 2.- Le directeur du Service, ou le responsable du dossier, soit autorisé à signer les documents afférents audit contrat, le cas échéant.

CE-13407/22-06-16

POINT 6.3

ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT DE TROIS (3) VÉHICULES D'URGENCE DE LIAISON DE MARQUE CHEVROLET BLAZER – CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) – SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE l'article 573.3.2 de la *Loi sur les cités et les villes* permet à toute municipalité de se procurer tout bien, meuble ou tout service auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) ou par l'entremise de celui-ci ;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a confirmé par la résolution CM-14562/21-08-31 sa participation au regroupement d'achats « Achat de véhicules légers 2022 » du CAG;

ATTENDU QUE la Ville s'est engagée à fournir au CAG le type et les quantités de véhicules dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises et en retournant au CAG les documents à la date fixée;

ATTENDU QUE le Service de la sécurité incendie désire faire l'acquisition de trois (3) véhicules d'urgence de liaison de marque Chevrolet Blazer blancs, toutes roues motrices, avec l'option du chauffe-moteur (no CAG : DGA-320);

ATTENDU QUE le coût de chacun des véhicules est de 44 572,57 \$, taxes incluses;

ATTENDU la recommandation de messieurs Patrice Brunelle, chef aux opérations logistiques et administration, et Martin Galarneau, directeur du Service de la sécurité incendie, datée du 9 mai 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

- 1.- La Ville acquiert, dans le cadre des contrats d'achats regroupés octroyés par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), à « Compagnie General Motors du Canada (GMC) », trois (3) véhicules d'urgence de liaison de marque « Chevrolet Blazer », blancs, toutes roues motrices, avec l'option du chauffe-moteurs, pour un montant total de 133 717,71 \$, taxes incluses.**
- 2.- Le directeur du Service, ou le responsable du dossier, soit autorisé à signer les documents afférents audit contrat, le cas échéant.**

CE-13408/22-06-16

POINT 6.4

ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT DE CARTOUCHES D'IMPRESSION – CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) – PÉRIODE 2022-2024 – 2024-2025 EN OPTION - (2022-BS-046)

ATTENDU QUE l'article 573.3.2 de la *Loi sur les cités et les villes* permet à toute municipalité de se procurer tout bien, meuble ou tout service auprès du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) ou par l'entremise de celui-ci;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a reçu une proposition du Centre d'acquisitions gouvernementales (C.A.G) d'adhérer à un regroupement d'achats de cartouches d'impression pour la période de 2022 à 2024 assortie d'une année d'option possible du 01 mai 2024 au 30 avril 2025;

ATTENDU QUE la résolution CM-14965/22-02-15 permet à la Ville de Saint-Jérôme d'adhérer au regroupement d'achat de cartouches d'encre pour la période visée incluant l'année d'option;

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU l'estimé préparé par la Division des achats et de la gestion de l'inventaire de 49 235,47 \$ par année pour un total de 147 706,42 \$ incluant l'année d'option pour la durée totale du contrat;

ATTENDU QUE le contrat octroyé par le CAG s'est fait par lot et que l'ensemble de nos cartouches utilisées peut se faire par l'entremise d'un fournisseur « PRINTERSPLUS Ltd » ayant remporté l'ensemble de ces lots;

ATTENDU la recommandation de monsieur Pierre Julien, chef de la Division des achats et de la gestion de l'inventaire, et madame Lison Lefebvre, directrice du Service des finances et trésorière;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

- 1.- **La Ville acquiert, dans le cadre des contrats d'achats regroupés octroyés par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), pour l'achat de cartouches d'impression du fournisseur « PrintersPlus Ltd », pour un montant total de 111 801,69 \$, incluant les taxes, pour la période contractuelle de l'adjudication du contrat au 30 avril 2024.**
- 2.- **La Ville, avant la fin du contrat, pourra se prévaloir de l'année d'option, sous recommandation du regroupement d'achat du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), prévu au contrat du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025, portant la valeur totale du contrat à 147 706,42 \$, incluant les taxes.**
- 3.- **Le directeur du Service, ou le responsable du dossier, soit autorisé à signer les documents afférents audit contrat, le cas échéant.**

CE-13409/22-06-16

ITEM 6.5

ADJUDICATION DE CONTRAT – LOCATION D'ÉQUIPEMENTS DE SONORISATION ET D'ÉCLAIRAGE POUR LES SPECTACLES D'ÉTÉ À LA PLACE DES FESTIVITÉS POUR 2022 (2022-BS-075)

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une mise en concurrence par le biais de la procédure de demande de prix pour la location d'équipements de sonorisation et d'éclairage, pour les spectacles d'été à la Place des Festivités et événements prévus à l'été 2022 (2022-BS-075);

ATTENDU QUE l'appel d'offres comporte une provision pour la location ponctuelle d'équipements supplémentaires;

ATTENDU l'estimation des coûts préparée par la Division logistique, culture et événements avant la sélection du mode de mise en concurrence, est d'environ 40 241,25 \$, incluant les taxes;

ATTENDU QUE les soumissionnaires à qui un prix fut demandé sont les suivants :

- APL Multimédias
- Boréal Tech inc.
- Le Groupe Nord-Scène inc.
- Le Groupe Kloda Focus inc.
- Solotech Inc.

ATTENDU QUE l'offre reçue le 13 mai 2022 au Service des finances est la suivante :

Nom du soumissionnaire	Conforme (oui ou non)	Montant soumissionné (taxes incluses)
Le Groupe Nord Scène inc.	Oui	93 530,75 \$

ATTENDU QUE, selon l'article 573.3.3 de la Loi sur les cités et les villes, dans le cas où la Ville a reçu une seule soumission conforme, elle peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les autres obligations, lorsque le prix proposé accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation. Le soumissionnaire a proposé un prix moindre au montant de 87 782,00 \$ taxes incluses;

ATTENDU le rapport de conformité des soumissions préparé par la Division des achats et de la gestion de l'inventaire;

ATTENDU la recommandation de madame Maude Tessier, chef de la Division logistique, culture et événements, et monsieur Mathieu Lapierre, directeur du Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, datée du 6 juin 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et résolu à l'unanimité que :

La Ville octroie le contrat pour la location d'équipements de sonorisation et d'éclairage, pour les spectacles d'été à la Place des Festivités et événements prévus à l'été 2022 (2022-BS-075) pour la période du 9 juillet au 22 août 2022 au soumissionnaire « Le Groupe Nord Scène inc. », pour un montant ne pouvant excéder la somme de 87 782 \$, incluant les taxes.

CE-13410/22-06-16

ITEM 7.1

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME ET LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD CONCERNANT L'UTILISATION D'UNE PARTIE DE L'AIRE DE STATIONNEMENT POUR LA NAVETTE CENTRE-VILLE

ATTENDU QUE par la résolution CM-11048/16-06-21, la Ville approuvait le protocole d'entente à intervenir avec la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, relatif à l'utilisation d'une partie de l'aire de stationnement (partie du lot 4 956 169) pour la navette centre-ville;

ATTENDU QUE les parties désirent renouveler le protocole d'entente pour une durée de 5 ans, soit du 20 août 2022 au 19 août 2027;

ATTENDU QUE le protocole d'entente joint à la présente est conforme à nos attentes;

ATTENDU la recommandation de monsieur Fernand Boudreault, directeur général, datée du 1^{er} juin 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard
Et unanimement résolu que :

- 1.- **La Ville approuve le protocole d'entente à intervenir avec la Régie intermunicipale de l'aréna régionale de la Rivière-du-Nord, relatif à l'utilisation d'une partie de l'aire de stationnement pour la navette centre-ville, lequel est joint à la présente résolution.**
- 2.- **Le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière soient autorisés à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Ville ainsi que tout document qui en découlera.**

CE-13411/22-06-16

ITEM 9.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Jacques Bouchard

Et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée.

Le président ,

Le greffier adjoint par intérim,

MARC BOURCIER

SIMON VINCENT, avocat

/sw



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

TENUE LE JEUDI 16 JUIN 2022 À 9 H

INDEX DES RÉOLUTIONS

NUMÉRO	ITEM	DESCRIPTION	PAGE
	1.1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	204
NOTE AUX MINUTES	1.1.1	ABSENCE DE MONSIEUR LE MAIRE MARC BOURCIER	204
CE-13403/22-06-16	1.2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	204
CE-13404/22-06-16	1.3	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 9 JUIN 2022	205
CE-13405/22-06-16	6.1	ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR 2022-2023 ET 2024 EN OPTION – 2022-BS-004	205
CE-13406/22-06-16	6.2	ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT DE TROIS (3) VÉHICULES BANALISÉS – CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) – SERVICE DE POLICE	206
CE-13407/22-06-16	6.3	ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT DE TROIS (3) VÉHICULES D'URGENCE DE LIAISON DE MARQUE CHEVROLET BLAZER – CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) – SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE	207
CE-13408/22-06-16	6.4	ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT DE CARTOUCHES D'IMPRESSION – CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) – PÉRIODE 2022-2024 – 2024-2025 EN OPTION - (2022-BS-046)	207
CE-13409/22-06-16	6.5	ADJUDICATION DE CONTRAT – LOCATION D'ÉQUIPEMENTS DE SONORISATION ET D'ÉCLAIRAGE POUR LES SPECTACLES D'ÉTÉ À LA PLACE DES FESTIVITÉS POUR 2022 (2022-BS-075)	208
CE-13410/22-06-16	7.1	PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME ET LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD CONCERNANT L'UTILISATION D'UNE PARTIE DE L'AIRE DE STATIONNEMENT POUR LA NAVETTE CENTRE-VILLE	209
CE-13411/22-06-16	9.1	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	210